

acclamation de ces trois Ordres. Quant au Clergé, il parut vouloir persister dans son avis, & protesta contre le sentiment des autres Ordres. Mais la pluralité, selon les Constitutions du Royaume, étant suffisante, pour la décision de toutes les affaires d'Etat, la nouvelle élection fut trouvée légale. Aussi dépêcha-t-on le lendemain un Courier pour *Moscou*, afin d'en donner part au Duc de Holstein, & d'apprendre de lui, si, peut-être, il n'avoit point contracté d'engagemens qui l'empêchassent d'accepter cette nomination. On prit en même-tems la résolution d'envoyer à ce Prince une Députation solennelle, qui partira aussi-tôt qu'on saura que la succession déferée à Son Altesse lui est agréable. Tout cela ayant émû l'Ordre des Ecclésiastiques, il révoqua sa protestation, & se conforma enfin à l'avis des trois autres.

Comme il ne restoit plus rien sur l'affaire de la Succession qu'à en informer le Roi, les quatre Ordres lui firent le 8. une Députation solennelle composée de 120. personnes, laquelle s'acquitta de cette commission par un Discours dont voici la traduction.

TRE'S-PUISSANT ET TRE'S-GRACIEUX ROI.

LE respect plein d'amour que tous les Etats du Royaume doivent à V^ôtre Majesté, & qui les a toujours accompagnés au pied du Trône, est extrêmement aujourd'hui de quelque embarras. Autant de joye ils ressentent lorsqu'ils contemplent la sollicitude paternelle de V^ôtre Majesté pour le Royaume de Suede, la bonté qu'elle a toujours témoignée au moindre de ses Sujets, & les qualités sublimes & royales qu'elle n'a employées qu'à l'avantage du
Pays,